



Le Groupe EPC met en place un nouveau financement senior pour accompagner son développement

Paris le 29 mars 2017,

EPC a signé le 29 mars 2017 un accord de financement important avec ses partenaires bancaires BNP Paribas (Arrangeur), Société Générale et LCL (co-arrangeurs).

Cet accord prévoit

- d'une part la mise en place d'un prêt amortissable de 16 M€ d'une maturité de 5 ans. Cette ligne permet notamment de refinancer les dernières échéances du crédit senior actuel.
- d'autre part, la mise à disposition d'un nouveau Crédit Renouvelable Confirmé d'une durée sur 5 ans et d'un montant de 25 millions d'Euros.

La bonne situation financière du groupe a permis d'améliorer les conditions contractuelles. Les taux d'intérêt ont été optimisés et seul le ratio dette nette sur Ebitda a été maintenu.

Le montant de cette ligne de crédit a été dimensionné afin de permettre au groupe de saisir des opportunités de croissance organique ou de croissance externe. Ces nouveaux financements importants font partie intégrante de la mise en place du plan de développement du groupe EPC en France et à l'international.